

ANNONCES DU PRÉSIDENT POUR LES ASSOCIATIONS : APRÈS LES MOTS, IL FAUT DES ACTES !

Lundi dernier, face aux élus et associations de banlieue parisienne, le Président de la République a fait plusieurs annonces reconnaissant la pertinence d'un soutien à la vie associative. Le Mouvement associatif, qui a remis en juin 2018 au Premier Ministre un rapport contenant 59 propositions pour une politique de vie associative ambitieuse, ne peut que se féliciter de cette reconnaissance et souhaite qu'elle vienne amplifier l'ambition du plan d'action pour les associations porté par Gabriel Attal, secrétaire d'état auprès du Ministère de l'éducation et de la jeunesse.

Le Président de la République a annoncé vouloir aider les petites associations, notamment en leur offrant la possibilité d'obtenir des subventions pluriannuelles. Cette pluriannualité est une demande récurrente du secteur associatif, pour sécuriser et pérenniser ses actions. Rien ne s'y oppose légalement, la volonté politique affichée par le Président doit donc permettre d'en faire une pratique courante, et non plus exceptionnelle dans les services de l'Etat.

Il est également nécessaire que cette pluriannualité s'accompagne du retour à un soutien au fonctionnement pour les associations, et non plus seulement à un soutien par projet.

Et, ce soutien, pour être efficace, doit inclure les têtes de réseau, acteurs essentiels du dynamisme, de la structuration et de l'accompagnement des associations.

Par ailleurs, le Président de la République a reconnu que la réduction des contrats aidés avait « fait souffrir dans les lieux fragiles », avant d'affirmer qu'il fallait « corriger » ces effets négatifs. Nous avons déjà porté à maintes reprises ces constats à l'attention du gouvernement et nous ne pouvons que nous satisfaire de les voir reconnus. Le Président de la République a proposé pour cela le développement des emplois francs auprès des associations. Le dispositif des emplois francs, par ailleurs déjà accessible aux associations, s'avère néanmoins peu adapté aux petites structures.

Plus largement, Le Mouvement associatif attend un soutien plus direct à l'emploi associatif. Il a déjà porté plusieurs propositions pour une politique dédiée permettant le financement d'emplois socialement utiles en appui aux projets associatifs et à leurs apports à la population dans les quartiers prioritaires comme dans les territoires ruraux.

Reçu avec l'ensemble de ses membres le 5 février par le Premier Ministre dans le cadre du grand débat national et de ses suites, Le Mouvement associatif réaffirme que soutenir le développement de la vie associative d'une façon concrète et adaptée, c'est permettre la santé démocratique, nourrir le lien social et permettre une économie humaine, juste et durable, au service de l'intérêt général.

« Nous sommes convaincus que le soutien à la vitalité associative dans les territoires constitue une des réponses à la situation actuelle que connaît le pays. La France se fait du bien quand elle soutient ses associations ! »

Philippe Jahshan,
Président du Mouvement associatif



→ **EN SAVOIR PLUS**

[Lire la note « Un soutien à l'emploi associatif indispensable »](#)

[Lire le rapport « Pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement »](#)

→ **À PROPOS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF**

Porte-voix des dynamiques associatives, le Mouvement associatif rassemble plus de 600 000 associations (soit 1 association sur 2 en France), réunies au sein de différentes organisations. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative. Le Mouvement associatif intervient sur quatre axes de réflexion et d'action : l'engagement, l'économie, l'action publique et l'emploi.

→ **MEMBRES DU MOUVEMENT ASSOCIATIF**



→ **CONTACT**

Fula Mesika
fmesika@lemouvementassociatif.org
06 34 31 23 41
Responsable Communication
Le Mouvement associatif